

ÉTATS FINANCIERS

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) qui comprennent les bilans aux 31 mai 2014 et 2013, et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2014 et 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./p.x.l.*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110972

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*²

² CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125741

Montréal, le 26 juin 2014

BILANS

AUX 31 MAI

(en milliers \$, sauf l'actif net par action)	2014	2013
Actif		
Investissements en capital de développement (note 4)	5 437 155	5 298 843
Autres investissements (note 5)	5 069 019	4 370 186
Débiteurs et autres actifs (note 8)	578 893	689 183
Encaisse	15 939	9 172
Immobilisations (note 9)	62 589	62 609
Impôts sur les bénéfices	1 062	4 971
	<u>11 164 657</u>	<u>10 434 964</u>
Passif		
Billets (note 10)	451 450	396 601
Créditeurs et autres passifs (note 12)	585 294	735 199
Impôts futurs (note 17)	2 315	1 864
	<u>1 039 059</u>	<u>1 133 664</u>
Actif net (note 13)	<u>10 125 598</u>	<u>9 301 300</u>
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 13)	<u>334 234</u>	<u>332 441</u>
Actif net par action de catégorie A	<u>30,29</u>	<u>27,98</u>

Éventualités (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Gaétan Morin, administrateur



Robert Parizeau, administrateur

RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$, sauf le bénéfice par action)	2014	2013
Produits		
Intérêts (note 15)	166 359	157 549
Dividendes	82 107	98 348
	<u>248 466</u>	<u>255 897</u>
Charges (note 16)		
Frais corporatifs	46 691	43 614
Frais d'investissements en capital de développement et autres investissements	32 716	31 229
Frais de développement et d'administration de l'Actionnariat et de la Formation économique	51 730	49 386
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	6 333	5 630
	<u>137 470</u>	<u>129 859</u>
Revenu net	<u>110 996</u>	<u>126 038</u>
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements		
Réalisés	286 777	97 213
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	397 304	252 597
Frais de transaction	(1 964)	(1 460)
	<u>682 117</u>	<u>348 350</u>
Bénéfice avant impôts	<u>793 113</u>	<u>474 388</u>
Impôts (note 17)	19 000	16 500
Bénéfice net	<u>774 113</u>	<u>457 888</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A	<u>333 514</u>	<u>325 734</u>
Bénéfice par action de catégorie A	<u>2,32</u>	<u>1,41</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$)	Capital-actions de catégorie A (note 13)			Surplus d'apport (note 13)	Bénéfices non répartis	Actif net
	Série 1	Série 2	Souscrit			
2014						
Solde au début	7 509 247	80 006	778	909 939	801 330	9 301 300
Bénéfice net					774 113	774 113
Émissions d'actions	778 264	9 007				787 271
Variation nette des souscriptions d'actions			(166)			(166)
Rachats d'actions	(578 555)	(10 620)		(68 489)	(71 541)	(729 205)
Variation des rachats en attente	(5 638)			(411)	(1 666)	(7 715)
Virements (note 13)	90 000				(90 000)	-
Solde à la fin	7 793 318	78 393	612	841 039	1 412 236	10 125 598
2013						
Solde au début	7 010 355	76 483	760	972 070	465 020	8 524 688
Bénéfice net					457 888	457 888
Émissions d'actions	843 892	11 197				855 089
Variation nette des souscriptions d'actions			18			18
Rachats d'actions	(444 751)	(7 674)		(63 156)	(26 631)	(542 212)
Variation des rachats en attente	4 751			1 025	53	5 829
Virements (note 13)	95 000				(95 000)	-
Solde à la fin	7 509 247	80 006	778	909 939	801 330	9 301 300

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers \$)	2014	2013
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	774 113	457 888
Éléments sans effet sur la trésorerie et variation des éléments hors-caisse		
Produits capitalisés sur investissements en capital de développement	(1 907)	(2 325)
Intérêts capitalisés sur billets	18 706	16 859
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	6 333	5 630
Gains réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements	(286 777)	(97 213)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	(397 304)	(252 597)
Impôts futurs	451	(2 049)
Débiteurs et autres actifs	71 824	37 616
Créditeurs et autres passifs	(69 150)	(44 839)
Impôts sur les bénéfices	3 909	(4 878)
Autres	2 195	(2 194)
	122 393	111 898
Activités de financement		
Émissions de billets	178 324	139 038
Remboursements de billets	(142 181)	(187 840)
Émissions et souscriptions d'actions	787 105	855 107
Actions rachetées	(732 337)	(534 912)
	90 911	271 393
Activités d'investissement		
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(380 015)	(792 902)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	574 165	577 208
Acquisitions d'autres investissements	(9 447 995)	(6 222 907)
Produits de cessions d'autres investissements	9 055 764	6 055 038
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 836)	(2 063)
Développement informatique	(3 620)	(2 282)
	(206 537)	(387 908)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	6 767	(4 617)
Encaisse au début	9 172	13 789
Encaisse à la fin	15 939	9 172

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent des impôts versés de 11,4 M\$ (2013 : 25,5 M\$).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

1. LOI CONSTITUTIVE

STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- b) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec;
- c) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- d) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

NORME DE 60 %

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements en capital de développement du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements en capital de développement moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent se situe à 65,1 % au 31 mai 2014 (2013 : 66,0 %).

Puisque le pourcentage minimal de la norme est atteint au 31 mai 2014, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2014-2015. Par contre, dans son budget déposé le 4 juin 2014, le ministre des Finances du Québec a établi à 650 M\$ le montant maximal d'émission d'actions donnant droit à un avantage fiscal que le fonds pourra émettre pour l'exercice se terminant le 31 mai 2015.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et applique, à cet égard, les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) y afférents.

L'état du résultat étendu n'est pas présenté, car il n'y a aucun élément à y inclure.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements en capital de développement et autres investissements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction. Le coût présenté correspond au montant payé et est établi en fonction du coût moyen, compte non tenu des frais de transaction.

Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont les débiteurs et autres actifs, excluant les titres achetés en vertu de conventions de revente et les instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat. Les passifs financiers classés comme autres passifs sont les billets et les créditeurs et autres passifs, excluant les titres vendus en vertu de conventions de rachat et les instruments financiers dérivés. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les investissements en capital de développement et autres investissements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

a) Instruments financiers non cotés

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts et de prêts et avances.

Ces instruments sont évalués à la juste valeur en fonction de techniques et de modèles d'évaluation appropriés qui peuvent ne pas être principalement basés sur des informations de marché observables. Les informations de marché observables sont appliquées aux modèles d'évaluation si elles sont disponibles.

La juste valeur déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance. Certaines hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur la juste valeur dont celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques, le niveau de risque et le taux de croissance futur associés à ces flux en tenant compte des conditions économiques, des perspectives d'avenir du secteur d'activité concerné et des conditions propres à l'entreprise.

Les parts de fonds de couverture sont évaluées à la juste valeur établie par leur administrateur respectif à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

b) Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Lorsque exceptionnellement le marché d'un instrument financier n'est pas actif, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

c) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés cotés sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Les instruments financiers dérivés non cotés sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs.

PRÊTS DE TITRES, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son dépositaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, ainsi que des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assorties de garanties. Les conventions de reventes sont inscrites au bilan à leur juste valeur et les conventions de rachat sont inscrites au bilan au prix de rachat prédéterminé par l'engagement qui se rapproche de la juste valeur. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés sous Intérêts à l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux (%)
Corporelles		
Bâtisses	linéaire	2,5
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0
Équipement informatique	linéaire	25,0
Développement informatique	linéaire	33,3

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

a) Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration, et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Gains et pertes sur investissements en capital de développement et autres investissements

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements à l'état des résultats et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, multipliés par les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient réalisés.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des gestionnaires et des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 8,75 et 11,7 années (2013 : entre 9,5 et 11,7 années).

3. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé en 2008 que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, pour les entités ayant une obligation d'information du public. Le CNC a ensuite confirmé en décembre 2011 que les sociétés de placement, au sens de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, devront appliquer les IFRS pour la première fois aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Fonds respecte son plan de conversion et présentera ses premiers états financiers intermédiaires préparés selon les IFRS le 30 novembre 2014. La date de transition du Fonds aux IFRS est le 1^{er} juin 2013. Sur la base des travaux réalisés jusqu'à ce jour, l'incidence sur l'actif net et l'actif net par action à la date de transition ne devrait pas être significative.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

(en milliers \$)	2014			2013		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Non garantis						
Actions cotées	657 394	188 349	845 743	761 142	108 071	869 213
Actions et parts non cotées	2 583 215	470 761	3 053 976	2 454 011	353 550	2 807 561
Prêts, obligations et avances	1 522 159	4 402	1 526 561	1 612 955	(1 362)	1 611 593
Garantis						
Prêts et avances	30 988	(20 113)	10 875	11 590	(1 114)	10 476
	4 793 756	643 399	5 437 155	4 839 698	459 145	5 298 843

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 394,3 M\$ (2013 : 286,8 M\$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ainsi, dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES À LA JUSTE VALEUR

(en milliers \$)	Taux variables	Taux fixes			Total
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	
2014					
Non garantis	75 999	296 909	584 920	568 733	1 526 561
Taux moyen effectif (%)	7,1	1,0 ¹	7,0	5,5	
Garantis	4 110	1 031	5 734		10 875
Taux moyen effectif (%)	14,0	5,2	8,9		
2013					
Non garantis	100 685	342 346	628 564	539 998	1 611 593
Taux moyen effectif (%)	9,0	2,1 ¹	7,8	6,9	
Garantis			6 009	4 467	10 476
Taux moyen effectif (%)			6,9	16,5	

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 258,2 M\$ (2013 : 268,9 M\$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 8,7 % (2013 : 8,4 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Investissements technologiques	Manufacturier et primaire	Services et tourisme	Fonds régional ou local et immobilier	Total
2014					
Coût	804 232	1 223 974	1 946 689	818 861	4 793 756
Plus-value (moins-value) non réalisée	(119 103)	100 566	411 844	250 092	643 399
Juste valeur	685 129	1 324 540	2 358 533	1 068 953	5 437 155
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	32 148	76 748	90 628	(199 524)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	377 413	259 992	272 760	52 845	963 010
Garanties et cautionnements ²			8 227		8 227
	1 094 690	1 661 280	2 730 148	922 274	6 408 392
2013					
Coût	831 953	1 203 943	1 971 693	832 109	4 839 698
Plus-value (moins-value) non réalisée	(134 322)	26 567	340 696	226 204	459 145
Juste valeur	697 631	1 230 510	2 312 389	1 058 313	5 298 843
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	25 559	80 184	90 422	(196 165)	-
Fonds engagés mais non déboursés ¹	406 413	191 491	181 116	58 666	837 686
Garanties et cautionnements ²			7 814		7 814
	1 129 603	1 502 185	2 591 741	920 814	6 144 343

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Des fonds engagés mais non déboursés, un montant de 278,1 M\$ (2013 : 171,8 M\$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 20 mois (2013 : 18 mois); et un montant de 684,9 M\$ (2013 : 665,9 M\$) représente des engagements, qui seront déboursés par tranches, auprès de fonds spécialisés, dont l'échéance moyenne pondérée est de 7,2 ans (2013 : 8,1 ans). Des engagements d'un montant de 189,5 M\$ (2013 : 103,6 M\$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains.
2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers \$)	2014	2013
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	8 209	7 814
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – avec recours	18	-
	8 227	7 814

Aux 31 mai 2014 et 2013, il n'y a aucune provision relativement aux garanties et cautionnements.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations occasionnent des charges importantes additionnelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

5. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

(en milliers \$)	2014			2013		
	Coût	Plus-value non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value non réalisée	Juste valeur
Actions cotées et parts non cotées	2 168 611	306 869	2 475 480	1 665 829	65 932	1 731 761
Parts de fonds de couverture	25 097	388	25 485	242 630	4 663	247 293
Obligations	2 431 186	76 198	2 507 384	2 325 705	60 097	2 385 802
Instruments du marché monétaire	59 803	50	59 853	848	1	849
	4 684 697	383 505	5 068 202	4 235 012	130 693	4 365 705
Instruments financiers dérivés	–	817	817	1 492	2 989	4 481
	4 684 697	384 322	5 069 019	4 236 504	133 682	4 370 186

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 1 844,3 M\$ (2013 : 1 520,9 M\$), dont principalement 1 019,6 M\$ (2013 : 909,8 M\$) en dollars américains, 199,0 M\$ (2013 : 199,5 M\$) en euros, 172,1 M\$ (2013 : 92,4 M\$) en yen et 166,9 M\$ (2013 : 180,0 M\$) en livres sterling.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

Obligations

(en milliers \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	30 ans et plus	Total
2014							
Juste valeur	163 644	739 480	706 129	427 348	342 191	128 592	2 507 384
Coût	163 844	725 050	686 243	409 063	323 215	123 771	2 431 186
Valeur nominale	162 896	711 707	671 306	363 711	295 539	123 609	2 328 768
Taux moyen effectif (%)	1,5	2,4	3,2	3,7	4,2	3,9	3,1
Taux moyen nominal (%)	2,5	3,1	3,6	4,8	4,9	3,9	3,7
2013							
Juste valeur	84 080	738 618	781 930	309 429	359 974	111 771	2 385 802
Coût	84 714	733 505	764 198	296 973	336 942	109 373	2 325 705
Valeur nominale	82 972	712 346	724 150	236 004	293 689	103 369	2 152 530
Taux moyen effectif (%)	2,1	2,2	3,2	3,9	4,1	3,8	3,1
Taux moyen nominal (%)	4,0	3,2	4,0	6,0	5,1	4,3	4,1

Instruments du marché monétaire

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	Total
2014			
Juste valeur	59 563	290	59 853
Taux moyen effectif (%)	1,0	1,0	1,0
2013			
Juste valeur	90	759	849
Taux moyen effectif (%)	1,0	1,0	1,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

Instrumentes financiers dérivés

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
2014				
Juste valeur ¹				
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	(4)			(4)
Ventes	413			413
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	-	-	-
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	144			144
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
	<u>553</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>553</u>
Valeur notionnelle				
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	1 481			1 481
Ventes	81 487			81 487
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	16 228	78 369	1 516 453	1 611 050
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	56 981			56 981
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	66 511		6 745	73 256
2013				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options de gré à gré sur actions				
Achats d'options de vente			750	750
Ventes d'options de vente			(2 327)	(2 327)
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Achats d'options de vente	2	254		256
Ventes d'options d'achat	(60)	(179)		(239)
Ventes d'options de vente		(93)		(93)
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	150	(1)		149
Ventes	(14 573)	(67)		(14 640)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	-	-	-
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		896		896
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
	<u>(14 481)</u>	<u>810</u>	<u>(1 577)</u>	<u>(15 248)</u>
Valeur notionnelle				
Contrats d'options de gré à gré sur actions				
Achats d'options de vente			18 900	18 900
Ventes d'options de vente			31 500	31 500
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Achats d'options de vente	1 550	11 724		13 274
Ventes d'options d'achat	1 633	12 636		14 269
Ventes d'options de vente		9 367		9 367
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Achats	630 656	77 298		707 954
Ventes	931 659	639 582		1 571 241
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	25 612	67 646	1 357 638	1 450 896
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		159 738		159 738
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	124 603		7 925	132 528

1. La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 0,8 M\$ (2013 : 4,5 M\$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 0,3 M\$ (2013 : 19,7 M\$) et est présentée sous Créiteurs et autres passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en milliers \$)	Actions cotées, parts non cotées et parts de fonds de couverture	Obligations	Instruments du marché monétaire	Total
2014				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 665 232	52 854	1 718 086
Institutions financières	559 760	467 043	6 999	1 033 802
Investissements technologiques	565 942	80 971		646 913
Manufacturier et primaire	1 190 117	115 838		1 305 955
Services et tourisme	185 146	178 300		363 446
Juste valeur	2 500 965	2 507 384	59 853	5 068 202
Fonds engagés mais non déboursés ²	19 102			19 102
	2 520 067	2 507 384	59 853	5 087 304
2013				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 596 837	849	1 597 686
Institutions financières	102 970	471 920		574 890
Investissements technologiques	271 661	96 838		368 499
Manufacturier et primaire	1 025 348	84 778		1 110 126
Services et tourisme	579 075	135 429		714 504
Juste valeur	1 979 054	2 385 802	849	4 365 705
Fonds engagés mais non déboursés ²	16 903			16 903
	1 995 957	2 385 802	849	4 382 608

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.
2. Les fonds engagés mais non déboursés auprès de fonds d'infrastructures à l'international représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Ces engagements, dont l'échéance moyenne pondérée est de 6,6 ans (2013 : 7,4 ans), sont en dollars américains.

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours de marché (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2014				
Actifs financiers				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	845 690	53		845 743
Actions et parts non cotées			3 053 976	3 053 976
Prêts, obligations et avances		450 417	1 076 144	1 526 561
Garantis				
Prêts et avances			10 875	10 875
	845 690	450 470	4 140 995	5 437 155
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	2 424 429		51 051	2 475 480
Parts de fonds de couverture			25 485	25 485
Obligations		2 496 123	11 261	2 507 384
Instruments du marché monétaire		59 853		59 853
Instruments financiers dérivés	-	817		817
	2 424 429	2 556 793	87 797	5 069 019
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat				
		101 252		101 252
Titres achetés en vertu de conventions de revente				
		254 980		254 980
Encaisse				
	15 939			15 939
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
		(264)		(264)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat				
		(356 232)		(356 232)
2013				
Actifs financiers				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	868 830	383	-	869 213
Actions et parts non cotées			2 807 561	2 807 561
Prêts, obligations et avances		441 224	1 170 369	1 611 593
Garantis				
Prêts et avances			10 476	10 476
	868 830	441 607	3 988 406	5 298 843
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	1 674 321		57 440	1 731 761
Parts de fonds de couverture			247 293	247 293
Obligations		2 375 066	10 736	2 385 802
Instruments du marché monétaire		849		849
Instruments financiers dérivés	256	4 225		4 481
	1 674 577	2 380 140	315 469	4 370 186
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat				
		148 819		148 819
Titres achetés en vertu de conventions de revente				
		274 123		274 123
Encaisse				
	9 172			9 172
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
	(332)	(19 397)		(19 729)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat				
		(422 942)		(422 942)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les soldes de début et de fin des justes valeurs de niveau 3.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers \$)	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances		Total
		Non garantis	Garantis	
2014				
Juste valeur au 31 mai 2013	2 807 561	1 170 369	10 476	3 988 406
Pertes réalisées	(11 899)	(1 540)	(811)	(14 250)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	117 211	15 235	(18 999)	113 447
Achats	224 397	182 695	23 555	430 647
Ventes et règlements	(83 294)	(267 476)	(3 346)	(354 116)
Transfert hors du niveau 3		(23 139) ¹		(23 139)
Juste valeur au 31 mai 2014	3 053 976	1 076 144	10 875	4 140 995
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2014				
	96 775	6 205	(19 809)	83 171
2013				
Juste valeur au 31 mai 2012	2 613 025	1 104 807	25 302	3 743 134
Pertes réalisées	(24 723)	(7 210)	(2 360)	(34 293)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	121 902	6 146	2 755	130 803
Achats	281 927	182 886	6 500	471 313
Ventes et règlements	(184 570)	(131 260)	(21 721)	(337 551)
Transfert vers le niveau 3		15 000 ²		15 000
Juste valeur au 31 mai 2013	2 807 561	1 170 369	10 476	3 988 406
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2013				
	84 197	(1 899)	604	82 902

1. Une débenture non garantie a été transférée du niveau 3 au niveau 2 puisque sa méthode d'évaluation repose dorénavant sur des informations de marché observables.
2. Une débenture non garantie a été transférée du niveau 2 au niveau 3 puisque sa méthode d'évaluation ne repose plus sur des informations de marché observables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers \$)	Actions cotées et parts non cotées	Parts de fonds de couverture	Obligations	Total
2014				
Juste valeur au 31 mai 2013	57 440	247 293	10 736	315 469
Gains réalisés	8 046	7 673	–	15 719
Variation de la plus-valeur ou moins-valeur non réalisée	(1 434)	(4 275)	526	(5 183)
Achats	817	22 361		23 178
Ventes et règlements	(13 818)	(247 567)	(1)	(261 386)
Juste valeur au 31 mai 2014	51 051	25 485	11 261	87 797
Variation de la plus-valeur ou moins-valeur non réalisée des autres investissements détenus au 31 mai 2014	(1 434)	1 888	526	980
2013				
Juste valeur au 31 mai 2012	77 582	241 050	8 805	327 437
Gains (pertes) réalisés	(689)	3 444	–	2 755
Variation de la plus-valeur ou moins-valeur non réalisée	(3 355)	2 124	1 938	707
Achats	955	68 290		69 245
Ventes et règlements	(17 053)	(67 615)	(7)	(84 675)
Juste valeur au 31 mai 2013	57 440	247 293	10 736	315 469
Variation de la plus-valeur ou moins-valeur non réalisée des autres investissements détenus au 31 mai 2013	(3 355)	5 685	1 935	4 265

Tous les instruments financiers de niveau 3, à l'exception de certaines parts, sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation dont les résultats sont tributaires d'hypothèses importantes provenant de données non observables sur le marché. Bien que la direction juge que ses évaluations à la juste valeur sont appropriées, l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait résulter en des justes valeurs différentes. Lorsque cela est possible, une analyse de sensibilité aux changements d'hypothèses importantes est réalisée. La direction a évalué la situation et établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

Quant à la juste valeur des parts de fonds de couverture et de certaines parts de niveau 3, le Fonds n'a pas accès à l'information sur les placements sous-jacents, elle est alors basée sur la valeur fournie par le commandité ou l'administrateur externe. Ainsi, aucune autre hypothèse raisonnablement possible n'a pu être utilisée.

7. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, le dépositaire obtient, en échange des titres prêtés, des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi ou entente applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 105 % au 31 mai 2014 (2013 : 102 %) et la juste valeur des titres prêtés s'établit à 311,3 M\$ (2013 : 83,6 M\$).

8. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

(en milliers \$)	2014	2013
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	121 547	159 421
Dividendes et intérêts courus	73 580	71 597
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat	101 252	148 819
Titres achetés en vertu de conventions de revente	254 980	274 123
Autres	27 534	35 223
	578 893	689 183

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

9. IMMOBILISATIONS

(en milliers \$)	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
2014			
Bâtisses ¹	70 189	20 881	49 308
Mobilier et équipement de bureau	19 472	16 656	2 816
Équipement informatique	15 674	11 751	3 923
Développement informatique	24 028	17 486	6 542
	129 363	66 774	62 589
2013			
Bâtisses ¹	70 109	19 008	51 101
Mobilier et équipement de bureau	18 659	16 060	2 599
Équipement informatique	14 303	9 988	4 315
Développement informatique	20 283	15 689	4 594
	123 354	60 745	62 609

1. La valeur comptable nette de la partie de la bâtisse qui est louée est de 20,6 M\$ (2013 : 21,2 M\$).

10. BILLETS

Les billets sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement de Autres investissements. Ainsi la juste valeur de ces billets provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés, correspond à leur valeur comptable. Le taux d'intérêt aux 31 mai 2014 et 2013 est de 4 %.

11. MARGES DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de marges de crédit aux 31 mai 2014 et 2013 d'un montant de 80 M\$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2014 et 2013, ces marges ne sont pas utilisées.

12. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers \$)	2014	2013
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	122 121	185 862
Instruments financiers dérivés	264	19 729
Rachats d'actions	34 383	29 833
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	356 232	422 942
Charges à payer et autres	72 294	76 833
	585 294	735 199

13. ACTIF NET

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

ACTIONS DE CATÉGORIE A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

13. ACTIF NET (SUITE)

CAPITAL-ACTIONS (suite)

Autorisé (suite)

ACTIONS DE CATÉGORIE B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégorie A.

Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans cette politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

Modalités de rachat

Le Fonds est tenu de racheter les actions dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 90 M\$ par virements des bénéfices non répartis (2013 : 95 M\$).

Au 31 mai 2014, le Fonds a, depuis sa constitution, procédé aux virements cumulatifs suivants : virements des bénéfices non répartis au capital-actions de 1 902 M\$, virements du capital-actions au surplus d'apport de 1 500 M\$ et virements du surplus d'apport aux bénéfices non répartis de 291 M\$.

ACTIF NET DE CATÉGORIE A

(en milliers)	Série 1		Série 2		Souscrit	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$
2014						
Actif net au début	328 951	9 202 881	3 490	97 641	778	9 301 300
Bénéfice net		766 193		7 920		774 113
Émissions d'actions	27 166	778 264	317	9 007		787 271
Variation nette des souscriptions d'actions					(166)	(166)
Rachats d'actions	(25 011)	(716 048)	(459)	(13 157)		(729 205)
Variation des rachats en attente	(220)	(7 715)				(7 715)
Actif net à la fin	330 886	10 023 575	3 348	101 411	612	10 125 598
2013						
Actif net au début	317 218	8 433 242	3 411	90 686	760	8 524 688
Bénéfice net		453 015		4 873		457 888
Émissions d'actions	31 335	843 892	418	11 197		855 089
Variation nette des souscriptions d'actions					18	18
Rachats d'actions	(19 837)	(533 097)	(339)	(9 115)		(542 212)
Variation des rachats en attente	235	5 829				5 829
Actif net à la fin	328 951	9 202 881	3 490	97 641	778	9 301 300

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des pertes éventuelles, net des pertes comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

15. PRODUITS

Des intérêts de 18,7 M\$ (2013: 16,9 M\$) sur les billets sont présentés en diminution des Intérêts à l'état des résultats et capitalisés sous Billets.

16. CHARGES

(en milliers \$)	2014	2013
Traitements et charges sociales	83 628	80 869
Frais de publicité et d'information	17 979	18 231
Frais d'occupation et loyers	10 567	10 334
Honoraires professionnels	9 069	7 244
Honoraires de gestion	6 173	6 779
Fournitures et matériel de bureau	4 697	3 813
Déplacements, voyages et représentation	3 757	3 806
Communication de l'information aux actionnaires	3 243	3 041
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	868	965
Produits d'honoraires et autres produits	(4 769)	(6 656)
Produits de location	(4 075)	(4 197)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 536	4 438
Amortissement du développement informatique	1 797	1 192
	137 470	129 859

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

17. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des bénéfices non répartis. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté à l'état des résultats mais est inclus sous Débiteurs et autres actifs. Le solde de cet impôt est de 2,2 M\$ (2013 : 7,2 M\$).

Le Fonds, ayant le statut de société privée, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividende (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des bénéfices non répartis. La totalité de cet impôt au montant de 29,2 M\$ (2013 : 30,3 M\$) a été appliquée en réduction des impôts sur les bénéfices à payer à la suite des virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut, aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

Les impôts sur le bénéfice avant impôts se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2014	2013
Exigibles	18 549	18 549
Futurs	451	(2 049)
	19 000	16 500

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si l'on appliquait le taux d'imposition de base combiné (Québec et fédéral) au bénéfice avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers \$)	2014	2013
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 46,6 %	369 591	221 065
Dividendes non imposables	(20 408)	(25 853)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(29 246)	(30 345)
Gains (pertes) en capital et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée		
Partie non imposable et écart de taux au fédéral	(170 098)	(81 390)
Impôt fédéral remboursable	(89 424)	(42 805)
Déduction d'impôt du Québec	(38 070)	(18 192)
Autres éléments	(3 345)	(5 980)
	19 000	16 500

Les éléments donnant lieu aux passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2014	2013
Immobilisations	2 489	2 273
Investissements en capital de développement et autres	(174)	(409)
	2 315	1 864

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mars 2014. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation et de solvabilité a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation sera effectuée au plus tard le 31 décembre 2016.

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers \$)	2014		2013	
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Régimes				
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début	187 648	2 547	160 030	2 217
Coût des services rendus	17 083	103	16 733	101
Intérêts débiteurs	8 598	111	7 879	103
Prestations versées	(3 814)	(54)	(1 556)	(37)
Perte actuarielle	15 749	153	4 562	163
Solde à la fin	225 264	2 860	187 648	2 547
Actifs des régimes				
Solde au début	142 750	-	112 379	-
Cotisations du Fonds	14 142	54	13 589	37
Cotisations des employés	4 915	-	5 549	-
Prestations versées	(3 814)	(54)	(1 556)	(37)
Rendement réel des actifs des régimes	22 449	-	12 789	-
Solde à la fin	180 442	-	142 750	-
Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes				
Situation de capitalisation - déficit	(44 822)	(2 860)	(44 898)	(2 547)
Perte actuarielle nette non amortie	32 141	880	30 686	777
Gain non amorti des modifications effectives du régime	-	(60)	-	(98)
Passif au titre des prestations constituées	(12 681)	(2 040)	(14 212)	(1 868)

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté sous Crédeurs et autres passifs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

(en %)	2014	2013
Fonds commun d'actions	62,4	62,0
Fonds commun d'obligations	37,4	37,2
Encaisse et autres	0,2	0,8
	100,0	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES (suite)

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	2014		2013	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Coût des services rendus au cours de l'exercice déduction				
faite des cotisations des employés	12 168	103	11 184	101
Intérêts débiteurs	8 598	111	7 879	103
Rendement réel des actifs des régimes	(22 449)		(12 789)	
Perte actuarielle	15 749	153	4 562	163
Coût avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs	14 066	367	10 836	367
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	13 051		5 518	
Écart entre le montant de la perte ou du gain actuariel constaté et le montant réel de la perte ou du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	(14 506)	(103)	(2 927)	(124)
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés et les modifications effectives des régimes	-	(38)	362	(40)
Coûts constatés de l'exercice	12 611	226	13 789	203

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés, se chiffre à 14,2 M\$ (2013 : 13,6 M\$).

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

(en %)	2014		2013	
	Régimes			
	de retraite	d'assurance	de retraite	d'assurance
Obligations au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	4,00 et 4,25	4,25	4,25	4,25
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Coûts constatés au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation (<i>taux à la fin de l'exercice précédent</i>)	4,25	4,25	4,50	4,50
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,25		6,00	
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurance. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2014 ET 2013

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées, qui sont des entreprises qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et en certaines charges, notamment des primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a convenu de verser 1,9 M\$ à cette dernière pour les exercices terminés les 31 mai 2014 et 2013 en vertu d'une entente pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 M\$, à un taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,6 M\$ (2013 : 3,8 M\$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 15 M\$ (2013 : 20 M\$) d'une juste valeur de 10,6 M\$ (2013 : 13,7 M\$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Au cours de l'exercice, le Fonds a consenti un prêt sans intérêt de 5 M\$ d'une juste valeur de 3,2 M\$ à Fiducie de Montréal inc., une entité apparentée au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs de l'entité.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

20. GESTION DES RISQUES

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers audités et sont traités dans la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2014*. Ce rapport est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

22. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, le *Relevé des autres investissements*, non audité, ainsi que le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site internet au www.fondsftq.com ou au www.sedar.com.